

bon nombre d'habitations. On vous proposera une modification visant à augmenter le montant des prêts disponibles à cette fin.

On proposera la création d'un comité mixte des deux Chambres qui examinera les progrès et les programmes de la Commission du district fédéral quant à l'aménagement de la capitale nationale.

Dans le domaine de l'expansion industrielle, vous serez invités à élargir le champ d'activité de la Banque d'expansion industrielle. On vous demandera également d'accroître le montant des prêts que peut accorder la Commission du prêt agricole canadien et de modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Mes ministres projettent également de présenter un bill destiné à assurer aux femmes un salaire égal à celui que touchent les hommes pour un travail de valeur égale dans les industries relevant de la juridiction fédérale.

Vous serez invités à reviser la loi sur la Gendarmerie royale du Canada et la loi fédérale sur les droits successoraux. Vous serez priés d'étudier des modifications aux lois suivantes: loi sur la Commission canadienne du blé, loi sur la Cour suprême, loi sur l'accise, loi sur la marine marchande du Canada, loi sur les petits prêts, loi sur la protection des eaux navigables, loi sur le rétablissement agricole des Prairies, loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, loi sur la citoyenneté canadienne et loi sur les Indiens.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir à tous les services essentiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Daigne la divine Providence bénir vos déli-
 bérations.

(La Chambre des communes se retire.)

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Beaubien (au nom de l'honorable M. Macdonald) présente le bill A concernant les chemins de fer.

(Le bill est lu pour la 1^o fois.)

DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE REMISE À MARDI PROCHAIN

Sur la proposition de l'honorable M. Beaubien (au nom de l'honorable M. Macdonald), il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain.

COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES PRIVILÈGES

NOMINATION

L'honorable M. Beaubien (au nom de l'honorable M. Macdonald) avec l'assentiment du Sénat, propose:

Que tous les sénateurs présents durant la session actuelle forment un comité chargé d'examiner les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans l'enceinte du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITÉ DE SÉLECTION

NOMINATION

L'honorable M. Beaubien (au nom de l'honorable M. Macdonald) avec l'assentiment du Sénat, propose:

Que conformément à l'article 77 du Règlement, les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Gouin, Haig, Hugessen, Macdonald, McDonald, Quinn et Taylor forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.